

RESEAUX ID (INTERNATIONALISATION DU DROIT)

I – Objectif : *un organe de veille sur l'internationalisation du droit*

L'internationalisation du droit est un phénomène lié à la fois à l'universalisme des valeurs proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la globalisation des échanges favorisée par la création de l'OMC. Entraînant des modifications profondes, non seulement en droit international mais aussi dans la conception même des systèmes de droit interne, ce phénomène doit être étudié en tant que tel, à la fois d'un point de vue théorique (conception moniste, dualiste ou pluraliste des interactions entre le niveau national, le niveau régional et le niveau mondial) et d'un point de vue pratique (contribution à la réforme des institutions existantes et à la mise en place des nouvelles institutions supranationales, comme la Cour pénale internationale).

Pour nourrir une réflexion sur les pratiques d'internationalisation du droit dans le monde, trois pays ont été choisis : le Brésil, les Etats-Unis et la Chine. Ce choix s'inscrit dans le prolongement de recherches communes et de traductions américaines, brésiliennes et chinoises de nombreux travaux publiés en France. Ce choix se justifie également par la diversité des modèles d'internationalisation illustrés par ces trois pays, confrontée au modèle européen d'internationalisation suivi en France.

Un premier réseau franco-américain a été créé à la suite de la conférence donnée au Collège de France (en juin 2005) par Stephen Breyer, juge à la Cour suprême des Etats Unis.

Un réseau franco-brésilien est en cours de création, dans la continuité des collaborations scientifiques avec le Brésil et notamment à la suite des contacts pris en août 2005 par Mireille Delmas-Marty au Brésil avec Francisco Rezek (alors juge à la Cour internationale de justice).

Enfin, dans le prolongement des recherches franco-chinoises menées depuis une quinzaine d'années avec l'Université du peuple à Pékin et l'Université Fudan à Shanghai, un réseau franco-chinois est également en cours de création.

II - Descriptif : *mise en réseau d'une dizaine de personnalités pour chaque pays*

Des réunions sont prévues une fois par an, alternativement dans les différents pays concernés, la formule de vidéoconférences étant également envisagée.

L'objectif est de piloter des études, à la fois théoriques et pratiques, des principaux processus liés à l'internationalisation du droit et des concepts clés nécessaires.

La préparation des réunions (ou des vidéoconférences), l'animation, le suivi et la diffusion stratégiques des réflexions et des recommandations prospectives issues des réseaux ID, sont sous la responsabilité du professeur Delmas-Marty, assistée par les coordinateurs des trois réseaux

III - Partenaires : universités et institutions associées à la Chaire

Partenaires universitaires :

- en France : l'Université Panthéon-Sorbonne et UMR de droit comparé de Paris 1
- aux Etats-Unis : Benjamin Cardozo School of Law (Yeshiva University, New York), Martin Luther King, Jr. School of Law (Université de Californie-Davis) et la Faculté de Droit de l'Université de Pittsburgh (Pennsylvanie)
- au Brésil : l'Université de São Paulo

Institutions nationales :

- en France : Conseil constitutionnel (conseiller Dutheillet de Lamothe, Conseil d'Etat (président Genevois), Cour de Cassation (président Canivet)
- aux Etats Unis : Cour suprême (juge Breyer)
- au Brésil : *Supremo Tribunal Federal* (Ministre Joaquim Barbosa).

Institutions internationales : des contacts ont été établis, dans le cadre du séminaire du Collège de France, avec la Cour pénale internationale (visite du procureur Luis Moreno Ocampo en 2005), l'Organisation mondiale du commerce (visite du directeur général Pascal Lamy en 2005) et l'Organisation internationale du travail (visite du directeur des études auprès du BIT Jean-Claude Javillier en 2006).

Contacts :

- Kathia Martin-Chenut, Chercheur au CNRS (UMR 7012) et membre de l'équipe « Internormativités dans l'espace pénal » du Collège de France
kathia.martin-chenut@college-de-france.fr
- Pejman Pourzand, membre de l'équipe « Internormativités dans l'espace pénal » du Collège de France et Expert auprès de l'Observatoire Pharos
pejman.pourzand@college-de-france.fr